

PREFET DE LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

Montpellier, le 16 JUIN 2015

Monsieur le Président,

Par lettre en date du 13 mars 2015, vous attirez mon attention sur la problématique des nuisances environnementales qui découlent du déplacement de l'A9 au droit de Montpellier.

Vous relayez auprès de moi la proposition novatrice de l'Association pour la Défense de notre Patrimoine Menacé par A9 (ADPMA9), et sa demande de réunir les partenaires autour de cette thématique.

Le Service Transports de la DREAL assure pour le compte de l'État, concédant de l'infrastructure, un suivi local du projet de déplacement de l'A9. À ce titre, il veille au respect des engagements pris par ASF concernant la réduction des nuisances environnementales conformément à la réglementation en vigueur. Par ailleurs, il intervient, autant que de besoin, comme facilitateur des échanges entre ASF et les associations, les particuliers et élus locaux.

Dans le cadre de cette mission, il a eu l'occasion de connaître le projet de l'ADPMA9 pour la limitation des nuisances environnementales et la discussion qui s'en est suivie avec ASF.

À l'été 2014, l'équipe chargée des questions environnementales chez ASF a rencontré l'ADPMA9 pour travailler sur leurs propositions.

Un courrier, que je mets à votre disposition en pièce jointe à la présente, formalise les conclusions de ce travail. Il récapitule les éléments techniques communs entre la démarche proposée par l'association et celle mise en œuvre, propres à rassurer l'ADPMA9, et souligne les contraintes foncières rencontrées - sur le territoire de Saint-Aunès en particulier.

Au vu des échanges déjà menés, il me semble qu'une nouvelle réunion n'apportera pas d'éléments complémentaires à ceux qu'ASF a déjà soulignés.

Pour autant, mes services vont appeler la société ASF à tenir l'ADPMA9 au courant de la suite de la mise en œuvre des protections contre les nuisances environnementales afin de garantir sa pleine information.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Dr. Bousquet

Le Préfet,



Pierre de BOUSQUET

Monsieur Stéphan ROSSIGNOL
Président de Pays de l'Or Agglomération
BP 40
34 132 MAUGUIO Cedex